

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

**PROCEDURE ADAPTEE**

**Location et maintenance  
d'un copieur au collège de Baléone**

**SERVICE INTENDANCE**

ANNEE 2021

Offre à déposer sur l'AJI avant le **09/11/2020 à 16h00**.

COLLEGE de BALEONE  
BP 5413  
20504 AJACCIO CEDEX 5

Pouvoir adjudicateur : Josiane POGGI-RAFFALLI (Principale)

Comptable assignataire : Christine TOMASI (Agent-comptable de la Cité  
scolaire FESCH)

## MARCHE DE SERVICES

**I**     OBJET : Location et maintenance d'un copieur

Service direction

**II**     Durée de la prestation :       1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction  
A partir du 01 janvier 2021.

**III**    Prestations :

1/Location :

Copieur numérique A4/A3 : copie, impression noir et blanc et numérisation noir et blanc et couleur, chargeur de documents, unité recto verso automatique, interface réseau avec écran tactile, vitesse de minimum 28 ppm.

2/Maintenance :

- Déplacement et main d'œuvre du technicien
- Pièces détachées
- Maintenance périodique
- Consommables et leur livraison (toner, tambour, unité image)

**IV**    Facturation : trimestrielle

**V**     Conditions de remise de l'offre :

L'offre sera transmise par dépôt sur le site de l'AJI avant le **09/11/2020 à 16h00**.

**VI**    Modalité de règlement :

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par mandat administratif, sous 30 jours dès réception de la facture après service fait (voir point n° IV).

Les factures seront déposées sur la plateforme CHORUS PRO.

**VII**   Litiges :

Le règlement des litiges interviendra dans le cadre prévu au code des marchés publics articles 131 et 132.

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont seuls compétents. Les correspondances relatives au marché sont rédigées en français.